

Barbès

Eugène de Mirecourt

[LU AVEC LIREGRATUIEMENT.COM](https://liregratuitement.com)

Livre libre de droits, lisible gratuitement en ligne et en quinze minutes par jour.

Barbès

L'homme dont nous allons retracer l'existence pénible a été surnommé par Proudhon le Bayard de la Démocratie.

Comparer ce coryphée de l'insurrection au preux chevalier du Terrail, c'est presque se rendre coupable de blasphème.

L'héroïsme qui s'égare n'a pas les mêmes droits à l'admiration que l'héroïsme

dont nos annales et les éloges de la postérité consacrent la grandeur. Cependant, une fois cette différence établie, avouons qu'il n'est pas de figure dans tout le parti républicain qui porte à un plus haut degré que celle d'Armand Barbès l'empreinte de la loyauté et de la conviction.

Pourquoi ce cœur si noble, entraîné par le fanatisme politique, n'a-t-il conquis, hélas ! que les lauriers de la guerre civile ?

Devons-nous en accuser le milieu dans lequel Barbès a vécu ? Oui, peut-être.

Il a pris les idées malheureuses de son époque ; il a eu foi aux sociétés secrètes, aux moyens violents, à la régénération soudaine de sa patrie par un coup de main : fatal aveuglement, dont les cachots ont été l'expiation, et qu'il paye encore aujourd'hui par l'exil volontaire auquel il se condamne.

Barbes naquit, en 1810, à la Pointe-à-Pitre.

Sa famille est originaire du midi de la France, et son père, qui était allé chercher fortune à la Guadeloupe, revint des colonies au commencement de la Restauration, ramenant avec lui son fils très-jeune encore.

Armand fit de bonnes études au collège de Sorèze. Il fut appelé, à la mort de ses parents, à recueillir une fortune assez importante que, plus tard, on le vit consacrer tout entière au triomphe de la cause démocratique.

La révolution de juillet alluma ce cerveau méridional. Barbès se trouvait à Fourton, siège de se» propriétés, dans le voisinage de Carcassonne, lorsque survinrent les émeutes de 1834.

Il quitta précipitamment sa province et vint se lier à Paris avec toute la horde républicaine. Bientôt il fut arrêté, por-

teur d'une proclamation qui excitait le peuple à la révolte.

On l'emprisonna ; mais de puissants personnages, amis de sa famille, intervinrent.

Après deux mois de prévention, il fut déclaré n'y avoir lien à suivre à son égard (style judiciaire). Notre fougueux démocrate, à quelque temps de là, se trouvait au nombre des individus étrangers au barreau qui, sous le titre de conseil des accusés, furent mandés par la cour, à raison d'une lettre publiée dans rinter\^alle des débats. Il répondit aux juges :

((— Quoique vous nous excitiez par la forme brutale de vos questions, je ne veux pas vous donner le prétexte de faire une nouvelle orgie de pouvoir. Je n'ai ni signé, ni publié la lettre, ni autorisé la publication qui en a été faite. »

Enfin il se posa définitivement chez

Dig'itized by

les républicains par un coup d'éclat, l'évasion des prévenus enfermés à Sdinte* Pélagie.

Voici rhistoire de cette fuite singulière.

Parmi les prisonniers se trouvait un maître maçon. En visitant la voûte d'une cave, dans laquelle M. Kersausie avait obtenu de placer sa provision de vin et de bière, cet homme reconnut que ladite cave se trouvait en partie sous le chemin de ronde, et qu'il ne fallait qu'un souterrain de peu d'étendue pour communiquer avec le jardinet d'une maison de la rue Copeau.

A la faveur de la liberté qu'on leur laissait dans la cour de promenade, les détenus parvinrent à pratiquer dans le mur de la cave, puis dans les terres, une ouverture de trente pieds de long sur trois pieds de large.

Ce travail terminé, des communications quotidiennes avec le dehors leur permirent d'organiser l'évasion.

Le propriétaire du domicile de la rue Copeau était un vieillard de soixante-dix ans, employé à l'administration de l'assistance publique.

Il se nommait Vatrín.

Sa femme, à peu près du même âge, restait constamment chez elle, avec sa concierge et un domestique. Ils occupaient seuls la maison et n'avaient aucun locataire. Tous les soirs, M. Vatrín al-

lait se promener au Jardin-des-Plantes. Ces circonstances diverses furent connues de Barbès.

Un beau jour, dix minutes après la sortie du vieillard, trois personnes inconnues se présentent chez lui. L'une d'elles entre dans la maison et demande à écrire le motif de sa visite.

C'était Barbès.

Les deux autres, Etienne Arago, di^

recteur du Vaudeville, et mademoiselle Grouvelle, républicaine exaltée, qui figura plus tard dans raffaire Hubert, restaient à la porte et la laissaient à dessein enti-^ouverte.

Sur l'observation de la concierge, qui le priait de fermer cette porte, Arago répondit :

— Je suis avec une dame. Elle rattache sa jarrettière dans la rue, et je ne peux pas la laisser dehors.

Pendant ce temps-là, des signaux extéri-^urs étaient donnés et reçus avec une exactitude précise. Bientôt le souterrain livra passage à trente prisonniers, qui sortirent successivement par une issue pratiquée dans le jardinet.

Ils vinrent frapper aux volets de la maison.

Barbès s'empresaa d'ouvrir portes et fenêtres, tout en calmant la terreur de madame Vatin.

BAKBÈS.

— Rassurez-vous, lui dit-il, ce sont des détenus politiques, de braves garçons qui s'évadent et dont vous n'avez rien à craindre. Voici pour vous dédommager du dégât Qu'ils ont fait chez vous.

En même temps il jetait sur une table quinze ou vingt pièces d'or.

Un quart d'heure après les prisonniers étaient libres. Chacun d'eux reçut une somme d'argent, avec l'adresse de la retraite qui lui était destinée.

La police ne put en découvrir un seul.

Dans le nombre de ceux qui durent ainsi la liberté à l'audace et à la générosité de Barbes, on peut en citer plusieurs qui acquirent , depuis, un renom dans les annales démocratiques: Berrier-Fontaine, Cavaignac, Chilman, Guinard, Napoléon Lebon, Guérault, Vilain, Landolphe, Armand Marrast, Pornin et Vignote.

Etienne Arago et mademoiselle Grou-

velle comparurent devant le juge d'instruction Zangiacomi.

Pour Barbès, il ne fut nullement inquiété.

Quelques jours plus tard eut lieu l'attentat du boulevard du Temple, et la police vint saisir à son domicile une proclamation manuscrite, faite en vue de la chute du trône de Louis-Philippe.

Mais ne rapprochons pas le nom de Fieschi du nom de Barbès, de Barbès qui s'écria plus tard, en police correctionnelle :

€ — Fieschi, monstre infernal ! Fieschi, vil instrument fait pour déshonorer et perdre à jamais le parti politique qui l'aurait employé ! »

L'année suivante, compromis au sujet des événements de la rue de Loiu^cine,

demandes et par réponses de la réception des adeptes dans la société des Familles, Plus tard, aidé de Blanqui; de Lamieussens , de Raisant et de Martin Bernard, i: métamorphosa la société des Familles en société des Saisons, Elle comptait un millier d'hommes, quand la bataille fut décidée, en 1839.

Au mois d'avril, Barbes se trouvait encore dans le département de l'Aude, où il était allé prendre sa part de l'agitation électorale, quand il reçut une lettre d'Auguste Blanqui. Ce dernier l'appelait pour organiser l'émeute. Afin de dérouter la police, Barbes manifesta le projet d'aller à Marseille, puis à Toulon; mais, le 23, il était à Paris.

Le matin du 9 mai, il envoya rue Quincampoix , chez une vieille femme, la veuve Roux, passementière, qui jadis avait été son hôtesse, une malle très lourde, en lui faisant dire qu'elle contenait des effets et en la priant de la

lui garder jusqu'au retour d'un petit voyage qu'il allait faire à Versailles.

Cette femme déposa la malle dans sa cuisine.

Une revue insurrectionnelle avait été décidée par la société des Saisons pour le dimanche. 12 mai. Aucun membre n'était prévenu du motif de la convocation ; Barbès, Blanqui et Martin Bernard ne le révélèrent que sur le terrain où Ton savait trouver des armes. Cinquante individus pénétrèrent chez la veuve Roux, qui était absente, défoncèrent la malle pleine de cartouches, et en jetèrent les paquets par la fenêtre à leurs compagnons restés dans la rue.

> On donna le signal du départ.

La bande des émeutiers descendit jusqu'au pont .Notre-Dame par les rues îSaint-Martin, des Arcis et Planche-Mibray, s'arrêta sur le quai aux Fleurs pour charger les armes et marcha droit OU poste du Palais-de- Justice.

Elle avait à sa tête un homme de grande taille, maigre, portant barbe et moustaches, vêtu d'une redingote de couleur foncée, et tenant à la main un fusil de chasse à deux coups.

C'était Barbès.

Il se dirigea vers l'officier et lui cria de rendre les armes.

— Plutôt la mort î

Telle fut la réponse du lieutenant • Drouineau, qui tomba frappé d'une balle à l'instant même.

Quelques malheureux soldats furent victimes avec lui de la décharge faite à bout portant par les insurgés. Le poste fut envahi ; toutes les armes furent prises, et Barbès se dirigea vers l'Hôtel-de- Ville, où il entra sans coup férir. Il donna lecture d'une proclamation sur les marches.

Mais, apprenant que Blanqui venait d'être repoussé de la préfecture de po-

lice, il abandonna le palais municipal en toute hâte et se jeta dans les rues étroites d'alentour, où ses hommes élevèrent des barricades, que la troupe de ligne détruisit en un clin d'œil.

. Barbès fut pris à huit heures du soir, au moment où il essayait de sortir de la circonscription dans laquelle se trouvait alors renfermée Vémeute.

Gagnant la rue Jean-Robert, après avoir quitté celle du Grand-Hurleur^ il fut arrêté par un lieutenant de la garde municipale, M. Jean-Pierre Leblond, qui le reconnut pour s'être trouvé déjà face à face avec lui dans l'affaire de la rue de Lourcine. Du reste, il avait les mains ensanglantées et noires de poudre.

On alla prévenir le préfet de police de cette capture importante.

, — Tuez-moi, je vous en conjunî, tuezmoi ! criait Barbès aux militaires qu'on avait désignés pour le conduire en lieu sûr.

— Nous ne sommes pas des assassins^ dirent les soldats, en réponse à cette prière désespérée.

L'ordonnance royale du 14 mai déféra le procès à la chambre des pairs.

M. le baron Pasquier, chancelier de France et président de la chambre, M. le duc Decazes, M. le comte de Bastard, M. le baron Daumont et MM. Barthe et Mérilhou furent chargés de l'instruction.

Devant le tribunal suprême, Barbès prit la parole en ces termes :

« — Je ne me lève pas pour répondre à votre interrogatoire. Si d'autres que moi n'étaient pas intéressés dans l'affaire, je ne me lèverais que pour protes* ter contre vos prétentions judiciaires.

J'en appellerais à vos consciences, et vous reconnaîtriez que vous n'êtes pas ici des juges , mais des hommes politiques venant disposer du sort d'ennemis politiques. Je déclare que, le 12 mai, à trois heures, tous ces citoyens ignoraient notre projet d'attaquer

vosre gouvernement. Je déclare que j'étais l'un des chefs de l'association. C'est moi qui ai préparé le combat ; j'y ai pris part, je me suis battu contre vos troupes. Mais si j'assume sur moi la responsabilité de tous les faits généraux, je dois aussi décliner la responsabilité de certains actes que je n'ai ni conseillés, ni ordonnés, ni approuvés. Parmi ces actes, je cite la mort donnée au lieutenant Drouineau avec préméditation et guet-apens.

Je le dis pour que la France m'entende.

C'est là un acte dont je ne suis ni coupable, ni capable. Si j'avais tué ce militaire, je l'aurais fait dans un combat à armes égales, avec un partage égal de

champ, de rue et de soleil. Je ne Tai pas assassiné. »

Pour tout le reste il déclara ne vouloir répondre à aucune question.

« — Ce n'est pas la peine, dit-il : ma tête répond pour moi ! »

La plupart des témoins reconnurent Barbes comme le chef des insurgés qui avaient pris le poste du Palais-de-Justice ; mais quand le président demanda si Ton avait tiré sur Drouineau avant la décharge générale et si l'individu qui avait tiré était le chef de l'insurrection, les témoignages furent contradictoires.

Du reste, le procès-verbal signé par le docteur Roy constatait que les blessures ^ du lieutenant provenaient de coups de feu partis de droite et de gauche et non en face. Les coaccusés de Barbès déclarèrent que i',elui qui avait tiré le premier sur Drouineau était un jeune homme de vingt-deux ans, nommé Ferrari, mort dans le cours de l'émeute.

Aux épisodes terribles de ce drame judiciaire vinrent se joindre des épisodes grotesques. Le sieur Casimir Gros, chef de la station des Favorites, déposa en ces termes :

((— J*étais à mon bureau, lorsque j'entendis la détonation d'un pistolet.

Voyant paraître l'un des insurgés, je le crus atteint d'un coup de feu et je lui dis : — Vous êtes blessé ? Il me répondit brutalement : — Non ! Jamais un Français n'est blessé! » (Rires dans la salle,) , . . r .

En présence de Tobstination de Barbes à se taire, le président Pasquier lui dit :

« — Je dois humainement vous avertir que, si vous avez le moyen de repousser des dépositions aussi formelles , il serait contraire à la raison de ne pas en user. En aucun pays du monde il ne peut y avoir de situation politique auto-

;remove

CARDS

risant un citoyen à se mettré à la tête de gens armés, pour attaquer et tuer des soldats chargés de maintenir la paix publique, et cela sans déclaration de guerre. Je n'admets la possibilité d'une guerre civile en aucun cas ; mais, ici surtout, il y a une sorte de sentiment qui avertit les hommes que, même marchant les uns contre les autres, ils ne doivent pas commettre un meurtre de sang-froid. »

Barbès répondit fièrement :

€ — Je n'ai pas la prétention de discuter avec vous les situations politiques.

Mon système, c'est d'imiter l'Indien.

Lorsque la fortune de la guerre l'a fait tomber au pouvoir de ses ennemis, il n'a pas recours à des paroles oiseuses pour éviter la mort : il offre tout bonnement sa tête à scalper. Je fais comme l'Indien. »

Le réquisitoire du procureur général

Franck-Carré fut écrasant. Il traça le portrait des républicains en quelques phrases aussi justes qu'énergiques.

« Organiser la guerre civile, troubler par les armes le calme d'une population paisible, jeter dans les familles le deuil et Tef-froi, faire couler en une heure dans nos rues plus de sang que les crimes vulgaires n'en répandent en une année dans toute la France ; rien ne coûte à ces hommes, rien ne les arrête, rien n'est capable de les corriger d'une obstination maudite. Leur foi suffit à leurs yeux pour les absoudre et leur audace pour les honorer. Us parlent de leur cause comme si elle était légitime, de leurs efforts comme s'ils n'étaient pas criminels, de leurs combats comme s'ils n'étaient pas impies I :»

Etienne Arago, défenseur de Barbès, s'éleva très-énergiquement contre l'accusation d'assassinat.

€ Barbès, dit-il, est un homme politique ardent ; mais c'est le modèle de toutes les vertus humaines, des vertus privées comme des vertus publiques.

Voyant autour de lui végéter dans la misère et dans la souffrance un trop grand nombre d'hommes pour qu'il lui fut possible de les secourir tous, il leur dit : On vous a fait des promesses qui ne se réalisent pas. Depuis longtemps nous attendons, c'est trop longtemps attendre ! Et il descendit dans la rue. C'est un insurgé, ce n'est point un assassin. »

La Cour, avant de prononcer l'arrêt, crut devoir demander à Barbès s'il n'avait rien à ajouter pour sa défense.

« — J'ai, répondit-il, à protester encore et définitivement contre l'accusation d'avoir assassiné Drouineau. Si vous refusez de me croire ; si, par cela même que je n'ai pas voulu vous reconnaître pour mes juges, vous me condamnez aussi sur ce second chef, que je re-

pousse, non comme plus grave, ce n'est pas mon intention, mais parce qu'il est injurieux, je remercie le destin d'avoir été choisi entre beaucoup pour donner à la noble cause dont j'ai été le serviteur la plus grande preuve de dévouement, pour lui faire le plus grand de tous les sacrifices. Je ne parle pas du sacrifice de ma vie, je parle du sacrifice de mon honneur. Les jeunes victimes que Tibère faisait déflorer, avant de les livrer au bourreau, en étaient-elles moins pures aux yeux du ciel et aux yeux des hommes? >

Déclaré coupable du ûât d'insurrection, Armand Barbès fut déclaré, en outre, l'un des atUeurs de la mort du lieutenant Drouineau, et la cour des pairs le condamna à la peine capitale.

L'impassibilité qu'on avait remarquée chez, lui durant les débats ne l'abandonna point pendant la lecture du sinistre arrêt. Il se contenta de dire :

« — Je m'y attendais, c'est bien ! Seulement je regrette que d'autres condamnations soient prononcées, car je suis seul coupable. »

On sait comment la clémence de la cour citoyenne, sollicitée par une famille en pleurs et par Victor Hugo, commua la peine d'Armand Barbes en celle des travaux forcés à perpétuité.

Le chef de l'insurrection du 12 mai a raconté ses impressions, au moment où il s'attendait d'une minute à l'autre à être conduit à l'échafaud, dans une brochure qui a pour titre : Deua: jours de condamnation à mort.

Bientôt on le transféra au Mont Saint-Michel. C'était là qu'il devait subir sa-peine.

Dans le volume qui concerne Blanqui, nous raconterons les traitements barbares ordonnés, ou tout au moins autorisés par le ministère de l'époque^ contre les captifs retenus dans cette prison d'État. Mieux valait dresser pour eux Téchafaud que de leur accorder une grâce dérisoire qui se traduisait en un martyr incessant. Tantôt l'on apprenait qu'un de ces malheureux, n'y pouvant plus tenir et perdant tout à la fois force et patience, avait eu recours au suicide. Tantôt c'était un autre dont la raison venait de s'enfuir, ne laissant plus aux gardiens des geôles qu'un corps à supplicier,

Fulgence Girard, dans son Histoire du Mont Saint'Michely nous donne à ce sujet d'horribles détails. Jugez-en par le récit de l'étudiant Béraud que nous lui empruntons :

€ Je vis ma chambre envahie par

vingt bourreaux, le sabre nu, la fureur

dans les yeux. On me saisit et on me mit les fers aux pieds et aux mains. Le sertiirier fat appelé pour les river; m me traîna ensuite aux loges par les tmtB des pieds et en me frappant à plusieurs reprises. Arrivé aux loges, je demandai Finspaeteuf; on me menaça du bâillon si je ne me taisais pas. Les fers avaient fait enfler mes pieds et mes mains. J'essayai, au bout de vmgt-qnatre heum^ d'arracher un clou à la muraille ; j'j parvins avec mes dents, et, après deux bevn# ^OFb, |é réussis, en tournant la viB) à âeisserrer un peu mes fers. Mm ce fut pour mon malheur. Le soir, une ronde de gardiens vint les visiter, et TttTgot, s*fqp^? c^rant qnSk étaient desserrés, me maltraita et envoya chercher un tourne-vis. Avec Taide de Gaillard, il fonma irigooreiasement-laris, et aussitôt le sang jaiUit. Je sentis mes os broyés. La doulenr m'arrachait des cris; mais ils loiniaieôt toi^ours.

« Voyant que j'avais encore mes lunettes, il me les arracha.

« Des misérables comme vous, me dit-il, ne doivent rien avoir.

Puis, tirant son sabre, il ajouta d'un ton furieux de menace :

— Le premier qui raisonne, je le lui passe à travers le ventre !

« Je tombai évanoui sur les dalles et je restai sans connaissance, tant les douleurs que j'éprouvais étaient vives.

Us me laissèrent ainsi, et pendant la nuit ils revinrent régulièrement visiter les anneaux qui m'entraient dans les chairs. Ainsi firent-ils toute la journée, de deux heures en deux heures, et la nuit suivantè. Le surlendemain , huit heures après la visite du médecin qui vint pour juger de mon état, on m'enleva ces fers.

Déjà malade d'une affection de poitrine avant d'aller aux loges, ma situation empira beaucoup. Je fis de nou-

veau appeler le docteur et je réclamai ses secours.

« — C'est inutile, Monsieur, fut sa réponse.

« — Comment, inutile ?

« — Eh ! sans doute. Vous n'avez plus que onze mois à rester en prison ; d'ici là, vous ne mourrez pas.

« — Mais je puis mourir le lendemain démon départ.

« — Cela ne me regarde plus !

« Et il sortit. »

La cellule où on retenait Barbes était située à Tétage inférieur du local connu sous le nom de Grand exil et plus vulgairement appelé Cachot des doubles grilles. On y entre par le bas du grand escalier, dont la construction est due à Guillaume de Lamps. Cet escalier mène à la plate-forme du SatU-Gautier et à réglise.

Barbès était en proie, lui aussi, à une affection de poitrine.

Il ne se plaignait pas et souffrait sans espérer de remède à son mal. Enfin le gouvernement, effrayé des révélations indiscretes des journaux, lui accorda Fautorisation de respirer un air moins meurtrier que celui du Mont Saint-Michel.

On le transféra dans une prison de Nîmes.

Ce fut là qu'il reçut la nouvelle de la révolution de 1848 et l'annonce de sa mise en liberté.

U vole aussitôt à Paris, où il arrive le i[^]f mars.

A sa descente de la voiture de Clermont, il est reconnu par trois hommes

du pmfie qui M ûmimi upmdâSâéDamt au cou. L'ex-captif du Mont Saint-Midiel ne peut maîtriser son émotion et pleure de joie*

~ Mes amis, dît-il aux ouvriers, ce

n'est pas tout que d'avoir été grands pendant le combat, il fnt se montrer généreux après la victoire. Pour moi, je mourrais de diagrin, si je savais fiôrt endurer à mes ennemis vaincus le quart de ce qu'ils m'ont fait souffrir depuis neuf ans.

Nobles paroles dont nous garantissons l'authenticité, et qui peignent le cœur de cet homme étrange.

Barbès fut nommé colonel de la douzièaia légion de la garde nationale. Il eut en outre la présidence d'un club installé dans la salle du bal Molière.

Ce club se mit en rapport avec h So^ eîMi des Droits de Vhomme, reconstituée par le citoyen YiUaiiii avec l'appui

d'une portion du gouvernement provisoire, pour contrebalancer l'influence du club Blanqui.

On sait qu'un des plus somptueux locaux du palais ci-devant Royal avait été mis à la disposition de l'état-major de ladite Société des Droits de Vhomme»

Elle prenait pour drapeau politique la fameuse déclaration de Maximilien Robespierre. Son but était de réunir le plus d'adhérents possible, afin de les grouper en clubs-succursales dans tous

les arrondissements de Paris, dans les principaux centres de la banlieue, et de les organiser en sections armées.

Le club de Barbès s'appelait Club de la Révolution,

Séus contredit c'était le plus tumultueux et le plu[^] bruyant de tous. Il était rare qu'on pût s'y expliquer, avec la parole du moins.

Un soir, le président trouva sur son fauteuil le quatrain qu'on va lire :

C'est à qui dans ton club parlera le plus haut.

De ce concert cacophonique Je conclus que toujours, malgré la République, Noui a-roos une eour, U cour da roi Pétaad.

La très-tgrftAâe majorité des ménibres de ce club étaient de véritables sans-ciilotteSy dans toute l'accepUon du mot. Ils se donnaient pour mission d'élaboⁱ une multitude de décrets, qui, à ravèneiiiêit du dictateur Barbes, devaient trouver Leur application immédiate.

Néanmoins fl y avait des impâti[^]ts que cela ne contentait qu'à demi* L'un d'eux formula ses griefs par cet autre quatrain jeté dans Turne :

Ah ! que nous serions satisfaiU,

Si, toujours patriotes»

Au lieu de faire des décrets,

Vous faisiez des culottes!

Ce terrible club avait donc son côté ridicule.

Ainsi, par exemple, Barbes avait dé-

cidé que les candidats choisis pour figurer à l'Assemblée nationale seraient portés en triomphe. Et, désirant que la chose se fît en bon ordre, il avait désigné deux des citoyens les mieux membrés de l'assistance pour prêter leurs épaules aux triomphateurs.

Voilà ce qu'on appelle un impôt établi sur la vigueur musculaire.

Barbès, après chaque séance, payait leur travail, à cinquante sous l'ovation.

De ce qui précède, on ne doit pas conclure précisément que le Club de la Révolution n'était qu'une assemblée de fous et d'énergumènes. * Il s'y prononça

1. Un des membres les plus violents de ce club était le citoyen X..., ex-commis chez un illustre éditeur de la rue de Seine, qui l'avait cité en police correctionnelle pour abus de confiance. Un frère et ami révéla tout à coup que ledit citoyen était inscrit à la police sous le numéro mille. Sommé de s'expliquer, X dé-

parfois de belles paroles, et notre devoir est de les recueillir. Certain démagogue épileptique ayant osé crier un soir à la tribune :

— Il faut deux cent mille têtes !

— Ah ! mon ami , tu as perdu la tienne, lui dit Barbès.

Une autre fois, quelqu'un ayant prononcé le nom de la citoyenne Sand :

— Ne me parlez pas de cette femmelà, dit le président. C'est un Ijas-bleu usé qui fraternise avec les tricoteuses pour se refaire.

Lors de la distribution des drapeaux à l'Arc de l'Étoile, le colonel Barbès à cheval s'avança au milieu des plus vifs applaudissements, et dit au gouvernement provisoire :

Clara à ses collègues du club qu'il ne reconnaissait pas leur juridiction et prit la fuite. (Voir à ce sujet le livre de M. Alph. Lucas, intitulé *Clufts et Clubistes* pag. 230.)

« Si la légion que j'ai l'honneur de commander est la dernière par son numéro d'ordre, elle sera la . première, soyez-en sûrs, à défendre la République! »

Élu représentant du peuple par le département de l'Aude, il alla s'asseoir à l'extrême gauche, à côté d'Étienne et d'Emmanuel Arago. Dès le début, il se posa en républicain socialiste et jeta la terreur dans les rangs de la droite. Les journaux du temps recueillent à ce sujet un détestable calembour, prononcé en pleine chambre.

« — Ma parole d'honneur, c'est un vrai Barbès-Blexi ! » s'écria un représentant légitimiste.

Et, puisque nous en sommes au chapitre des calembours, on accuse formellement le député de l'Aude d'en avoir commis une kyrielle à propos de l'arrivée au pouvoir des citoyens, Bûchez, Trélat et Recurt.

« — Puisque nous avons trois médecins au gouvernement, aurait dit Barbès, qu'a-t-on besoin de moi ? Voilà le pays gouverné par des ordonnances ^ et nous verrons les remèdes que ces gens-là vont apporter au corps-social* Malheur à eux s'ils ne nous font pas jouir d'une bonne constitution ! »

Le héros du 12 mai a commis bien des fautes, et il pouvait se dispenser d'en accroître le nombre, en blessant le bon goût par cette atroce équivoque pharmaceutique et sociale.

Arriva le 15 mai 1848. Il est notoire que Barbes, dans son club, s'opposa vivement à cette manifestation dangereuse.

Le témoignage du représentant Hip-

polyte Détours au procès de Bourges en est une preuve évidente.

« Vers le 47 mai, dit-il, j'assistais au banquet des élèves de Sorèze. l'ne place vide était à côté de moi ; le citoyen Barbes vint l'occuper. Il me demanda quelles étaient mes opinions ; je lui dis que j'avais des idées arrêtées sur les choses, mais non sur les personnes. Il m'invita à assister à une réunion qui aurait lieu, le 24 au soir, chez le citoyen Louis Blanc. Pendant le dîner, il m'exprima les sentiments les plus modérés et les plus généreux, et je dis à un de mes amis :

« — Tu le vois, ce Barbès dont on {lous faisait peur, est aussi modéré que nous.

m On parla des Montagnards et des Gi* rondins. M. Barbès repoussa cette distinction et déclara qu'il ne devait y avoir ni Montagnards ni Girondins, du moins

parmi les élèves de Sorèze. Le 14, je me rendis chez M. Louis Blanc. On y développa des principes qui sont les miens : une seule chambre, pas de président. Jugeant à propos de donner quelques explications, je dis que j'avais l'honneur d'être catholique et que je voulais la plus grande liberté religieuse.

M. Barbès parut s'étonner qu'on put douter que ces sentiments fussent les siens. Le citoyen Thoré soutint que la liberté de discussion devait être entière, quand même elle irait jusqu'à nier la République. Un membre de la réunion dit que la manifestation du lendemain serait beaucoup plus grave qu'on ne pensait. Barbès s'écria que sans doute c'était Blanqui et son club qui cherchaient à donner ce caractère à la manifestation.

Il parla de Blanqui avec hostilité et manifesta chaleureusement le désir de s'opposer à tout désordre. On comptait si peu sur la gravité du mouvement qu'on

s'ajourna pour dîner, le lendemain, 15.»

Ainsi finit la déposition de M. Detours.

Revenons à l'histoire de l'Assemblée envahie. Barbès, au moment où les émeutiers parurent, s'élança aussitôt à la tribune, disputant la parole à plusieurs de ses collègues.

— C'est dans votre intérêt à tous que je veux parler I s'écria-t-il.

— Nous n'avons pas besoin de votre protection ! répondit le représentant Lacrosse.

Il parvint néanmoins à se faire entendre.

— Citoyens, dit-il, que l'Assemblée prenne en considération la requête qu'on lui présente ; qu'elle s'associe au vœu du peuple, et que par conséquent elle déclare que le peuple a bien mérité de la patrie. Vive Barbès I » cria la foule.)

Quelques minutes après, comme le bruit des tambours arrivait aux oreilles de l'Assemblée, Barbès, dont le cerveau s'exaltait de

plus en plus, s'écria :

— Pourquoi bat-on le rappel ? Qui a donné l'ordre de battre le rappel ? Que celui-là soit déclaré traître à la patrie et mis hors la loi ! (Immense acclamation.)

Le malheureux se laissait enivrer par les applaudissements populaires, lui qui, nous le répétons, avait été complètement étranger à l'organisation de l'émeute. Il cédait à une sorte d'ivresse et se grisait avec ses discours mêmes.

Barbes est incapable de mentir, et nous allons l'entendre, au procès de Bourges, expliquer sa conduite dans un sens analogue.

— J'étais, en effet, contre la manifestation, dit-il à ses juges. Mais quand j'ai vu la tournure que prenaient les choses,

j'ai compris que je devais suivre le mouvement et aller là où se constituent les gouvernements populaires. J'accepte donc la responsabilité de tout ce qui s'est passé ce jour-là. Quand j'ai vu les représentants confirmer en quelque sorte la dissolution et se sauver j'ai pensé que ma place était à l'Hôtel-de-Ville.

Au milieu de la confusion indescriptible qui régnait à la chambre, des hommes du peuple s'emparèrent de la personne de Barbès, malgré sa résistance énergique, et le portèrent en triomphe.

En luttant contre eux, il finit par se trouver mal.

On lui apporta un verre d'eau sucrée.

Pendant qu'il buvait, la foule lui cria plusieurs noms pour constituer un

i. Les représentants ne s'étaient pas sauvés; ils s'étaient retirés dans les saUes de conférence.

gouvernement provisoire. Entre ces noms était celui de Blanqui.

Barbès, déjà fort pâle, devint livide: Il regarda autour de lui comme s'il cherchait quelqu'un et dit :

— île me parlez pas de cet hommela ! S'il ose se présenter, je lui casse la tête^ ! * Nous serons tous tombés, je le jure, avant qu'il monte au pouvoir.

Il fut alors entraîné par le flot populaire.

Tout en marchant, sa tête s'enflamma de plus en plus. Le vieux journaliste Claudon, qui humait sa demi-tasse au café d'Orsay, le vit passer se dirigeant à grands pas vers l'Hôtel-de-Ville.

— Diable I diable ! ah! ça ils veulent

1. Déposition du témoin Eugène Guyon, sousinspecteur de chant dans les classes primaires, alors chef de bureau du gouverneur de FHôtelde-Ville.

donc faire un nouveau gouvernement ?

murmura Claudon. Décidément, c'est un parti pris !

Ce jeu de mots traduisait à merveille l'expression de stupeur profonde de la population parisienne, stupeur qui allait se changer bientôt en indignation et en colère.

Beaucoup d'ouvriers, voyant passer Barbès^ haussaient les épaules et se disaient à voix basse :

— Le malheureux 1 il est perdu î

Quand la colonne d'insurgés déboucha sur la place de Grève, elle y trouva la 9^e légion, qui stationnait le long du quai, et dont le colonel donna l'ordre de croiser la baïonnette ; mais aux cris que

l'Assemblée était dissoute, il fit mettre la crosse en Tair.

Aux portes de l'Hôtel-de-Ville, la garde républicaine fut surprise. Les sentinelles ordinaires en défendaient seules l'approche, et le commandant Rey ne se doutait de rien.

Voyant arriver la bande révolutionnaire, il descend et se trouve en face de Barbès son ami personnel. Ils n'étaient séparés que par l'épaisseur de la grille.

— Que viens-tu faire ? dit le commandant. Retire-toi, tu vas compromettre la République.

— L'Assemblée est dissoute, répondit Barbès exalté. Nous venons former un gouvernement provisoire et prendre des mesures pour arrêter l'anarchie.

Rey demeura confondu.

Néanmoins la chose ne lui parut pas

impossible, à une époque où chaque jour était marqué par un événement.

— Mon ami, continua Barbès, je t'en conjure, ouvre-moi la grille !

Le commandant flottait indécis.

— Eh bien, dit-il, attends-moi ; je vais chercher des ordres.

Il partit tout courant trouver Marrast, afin de savoir de lui ce qu'il y avait à faire dans la circonstance.

Or, la porte de la grille contre laquelle s'appuyait Barbès avait une serrure, brisée jadis en Février, et dont on avait depuis lors négligé la réparation.

Au bas de la porte, un simple verrou, glissant dans le pavé, consolidait, ou plutôt ne consolidait pas la grille. Les insurgés poussaient ; le faible appui cède, et plusieurs centaines d'individus pénètrent dans l'intérieur de l'édifice, en criant :

\ — Vive Barbès ! Vive Albert !

BÂRÈS.

Maig la masse du peuple refmm d» Jm suivre et reste sile-
neieiise surlaplaee de Grève.

Ne s'apercevant pas du petit nombre de mm. qui raccom-
pagnent, Barbès pénètre dans te ^nd sal<^.

Des secrétaires officieux s'improvisent et} pendant une demi-
heure, on copie des listes indiquant le nom des membres du gou-
vernement. On présente ctes ordres écrits à Barbès, qui les signe
; puis on ouvre les fenêtres, et Ton jette des proclamations à la
foule qui régarde ce mouvement bizarre. Elle se demande si les
hommes qui agissent ainsi ont bien toute leur raison : elle leu^oit
presque seuls au milieu de ce palais rempli d'une garnison immo-
bile et entouré de garde natbnde, -

Quatre hmtm saunent à la grande

horloge.

Tout i coup m aperçoit, poussint des

la Manche se montrait aussi honnête que brave ; mais chez lui la cervelle absente faisait tort aux qualités les plus précieuses de Tesprit et du cœur.

Barbes, à son exemple, s'est battu toute sa vie contre des moulins à vent.

EN VENTE

Jules Favxa.

Victor Hugo.

Berryer,

Le Père Félix.

Balzac.

Chateaubriand.

Odilon Barrot,

Viliemessant.

Dumas père.

Le bibliophile Jacob

(Paul Lacroix).

Auber. — Offenbach.

Bosa Bonlieur.

Emile de Girardiii.

Mgr Dupanloup.

Rose Chéri. — Bouffé.

Timothée Trimm.

Gérard de Nerval, —

Eugène Guinot.

Gavarni.

Théophile Gautier.

Crénjieux.

Garibaldi.

Sainte-Beuve.

Paul de Kock,

Jules Janiu.

Lacordaire.

Guizol,

Lamartine.

Béranger.

Lamennais.

Charles Monselet.

Ponsard.

Augustine et Made

Brohan.

Cavour. _ L'Impératrice Eug Bismark.

Ingres.

Alphonse Karr.

Mazzini.

Canrobert.

François Arago.

Armand Marrast Havin.

Méry.

Victor Cousin.

Mme Âniould Pies Elie Berthet, -Eti(

Arago.

A rnal." Adolphe Ad Cormenin, Melingue.

Pie IX.

Louis Veuillot.

Mérimée.

George Sand.

Paris. — Imprimerie H. Carion^ 64. rue Bonapartej

Sources et licence

Texte : <https://archive.org/details/barbsoomiregoog>. Domaine public ; numérisation mise à disposition par Internet Archive. Mise en forme : liregratuitement.com. Tout ce que nous ajoutons reste libre.